



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

80^e SÉANCE TENUE LE 2 AVRIL 2009 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Alain Riel, président conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Luc Montreuil, conseiller, district de Masson-Angers (n^o 16)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M. Alain Breton, CFER Outaouais
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszfiniski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable
M. Dave Cassivi, chargé de projets / environnement
M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement

Autres

MM. Guy Latreille et Luc Desroches
M. Patrick Déoux et M^{me} Lori Thornton
M. Gaétan Provencher

ABSENCES :

Ressources-internes

M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets – PGMR
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale
M. Pascal Thivierge, coordonnateur en planification publique

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRETARE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre l'assemblée à 18 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant trois sujets à l'article 17.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2009
4. Signature du procès-verbal de la séance du 5 février 2009
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 février 2009
6. Date de la prochaine assemblée
7. Le point sur les situations potentielles de conflit d'intérêts
8. Nomination de deux nouveaux membres de la CCEDD
9. Dépotoir Cook – site de pollinisation
10. État de la situation et suivi de la Politique environnementale
11. Période de questions des citoyennes et citoyens
12. Présentation du plan de gestion intégré de la rivière des Outaouais
13. Subventions accordées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) de la Ville de Gatineau aux organismes communautaires pour la tenue d'activités visant la promotion du développement durable au niveau de la gestion des matières résiduelles
14. Écocentres, compostage, containers publics, recyclage des lampes fluo compactes
15. Lancement du 3^e concours, du Fonds vert municipal, d'appel de propositions de projets structurants d'amélioration et de protection de la qualité de l'environnement
16. Suivi de la décision du conseil municipal d'inscrire la Ville de Gatineau à une pétition adressée à l'Environmental Protection Agency des Etats-Unis en vertu de l'article 115 du Clean Air Act dans le but de faire cesser les émissions provenant des centrales thermiques au charbon
17. Sujets divers :
 - a) Journée de grand nettoyage
 - b) Aménagement d'un sentier récréatif au lac Beauchamp
 - c) Une heure pour la planète
18. Levée de l'assemblée

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2009

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2009 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 5 février 2009

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2009 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 février 2009

Aménagement du parc Versant-Côte-D'Azur :

On explique que l'aménagement du parc Versant-Côte-D'Azur tiendra compte de la présence du marais de Touraine (préservation, protection et mise en valeur).

Règlement concernant l'utilisation de l'eau potable :

On mentionne que le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable entrera en vigueur au cours des prochaines semaines.

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 7 mai 2009.

7. Le point sur les situations potentielles de conflit d'intérêts

On rappelle que les situations potentielles de conflit d'intérêts des membres de la CCEDD sont « encadrées » par le Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif.

On souligne que l'article 84 de ce règlement, en plus de donner une brève définition d'un conflit d'intérêts, dicte la procédure à suivre au moment où un membre estime être dans une situation potentielle de conflit d'intérêts.

On rappelle également que le code d'éthique et de déontologie rédigé à l'intention des membres des commissions consultatives de la Ville de Gatineau précise aussi quelques notions relatives aux situations potentielles de conflit d'intérêts (définitions, formulaire de déclaration de conflits d'intérêts potentiels).

Enfin, plusieurs questions, réponses, commentaires, opinions, précisions sont formulés par les membres au sujet des situations potentielles de conflit d'intérêts.

8. Nomination de deux nouveaux membres de la CCEDD

On mentionne que douze personnes ont soumis leur candidature en vue d'occuper un poste de membre citoyen au sein de la CCEDD à la suite de la publication d'un appel de candidature dans les journaux locaux.

On explique qu'un comité de sélection a analysé les candidatures et a recommandé au conseil municipal de retenir MM. Luc Desroches et Guy Latreille.

Comme il est 19 h, on convient de passer immédiatement à l'article 11.

11. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de M. Gaétan Provencher.

M. Provencher mentionne qu'il apprécie que la Ville de Gatineau mette à la disposition des citoyens et citoyennes des dépliants sur l'environnement.

M. Provencher rappelle que le « Jour de la Terre » se tiendra le 22 avril 2009.

Départ de M. Gaétan Provencher.

Retour à l'article 9.

9. Dépotoir Cook – site de pollinisation

Le président souhaite que la Ville de Gatineau s'inspire de l'expérience de la Ville de Guelph en Ontario afin de constituer un sanctuaire de pollinisation sur le site de l'ancien dépotoir Cook.

Il suggère donc d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance de la CCEDD et d'inviter M. Peter Kevan, professeur en biologie environnementale à l'université Guelph.

10. État de la situation et suivi de la Politique environnementale

On dépose pour information copies des billets de courtoisie concernant la campagne « Coupez le moteur ». On mentionne que la mosaïque humaine réalisée dans le cadre du lancement officiel de la politique environnementale de la Ville de Gatineau sera dévoilée le 22 avril 2009.

On passe ensuite en revue les différentes actions, en cours de réalisation, relatives à la mise en œuvre de la politique environnementale en insistant, entre autres, sur :

- La mise en place de la patrouille environnementale (contrôle de l'arrosage, campagne d'économie d'eau, système d'économie de l'eau potable, heures d'intervention de la patrouille, bacs de récupération d'eau de pluie, toilette à faible débit d'eau, etc.);
- La stratégie de stationnement au centre-ville;
- La mise en place du projet « Vélo en libre service »;
- Amorcer les activités entourant les sites à décontaminer;
- Élaborer la politique de l'arbre.

12. Présentation du plan de gestion intégré de la rivière des Outaouais

Arrivée de M. Patrick Déoux et M^{me} Lori Thornton.

M. Patrick Déoux présente les grandes lignes du plan de développement intégré de la rivière des Outaouais en insistant, entre autres, sur :

- Un survol des grandes conclusions de la phase 1, du PDI;
- La zone d'étude et la structure du plan intégré;
- Les concepts d'aménagement et la stratégie de mise en œuvre;
- Les objectifs, l'approche, les consultations, les résultats, le livrable, la recommandation principale et les champs d'intérêt;
- Les caractéristiques du groupe de coordination, l'ampleur, le coût du projet, l'implication du public, l'évolution possible, les étapes de création, d'organisation, de reconnaissance et de réalisation;
- La reconnaissance du groupe.

Départ de M. Luc Montreuil.

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés, notamment, sur l'amorce officielle du plan intégré, l'implication du secteur privé, la composition du groupe de coordination de la rivière des Outaouais.

Départ de M. Patrick Déoux et M^{me} Lori Thornton.

13. Subventions accordées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) de la Ville de Gatineau aux organismes communautaires pour la tenue d'activités visant la promotion du développement durable au niveau de la gestion des matières résiduelles

M^{me} Nicole DesRoches et M. Alain Breton déclarent leur potentiel conflit d'intérêts sur certaines demandes de subvention présentées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) de la Ville de Gatineau et mentionnent qu'ils ne participeront pas aux délibérations.

Départ de M^{me} Nicole DesRoches et de MM. Alain Breton et Frank Thérien.

On résume les principales caractéristiques des demandes de subvention (volet 1) présentées par des organismes communautaires, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) de la Ville de Gatineau, en insistant sur le titre du projet, l'organisme, la description du projet, le résultat obtenu, le montant demandé et le montant accordé.

On mentionne que l'appel de proposition du volet 2 est en cours d'exécution et se terminera le 15 mai prochain. Les résultats de cet appel seront présentés à la séance de la CCEDD du 4 juin prochain.

Enfin, on souligne que le volet 3 sera lancé en septembre 2009.

On demande d'être attentif afin d'éviter une certaine redondance au niveau des projets retenus (ex. rédaction de dépliants ou de guides).

Retour de M^{me} Nicole DesRoches et de M. Alain Breton.

14. Écocentres, compostage, containers publics, recyclage des lampes fluo compactes

On mentionne qu'un Écocentre (parc à containers) temporaire sera aménagé, cette année, sur le site de l'usine de mise en ballots.

15. Lancement du 3^e concours, du Fonds vert municipal, d'appel de propositions de projets structurants d'amélioration et de protection de la qualité de l'environnement

R-CCEDD-2009-04-02 / 05

Que cette commission recommande au conseil d'entériner le lancement d'un concours #3 du Fonds Vert et le doter d'une enveloppe de 100 000 \$ en provenance du Fonds Vert.

ADOPTÉE

16. Suivi de la décision du conseil municipal d'inscrire la Ville de Gatineau à une pétition adressée à l'Environmental Protection Agency des États-Unis en vertu de l'article 115 du Clean Air Act dans le but de faire cesser les émissions provenant des centrales thermiques au charbon

On donne quelques explications au sujet de la décision du conseil municipal de la Ville de Gatineau de participer à une pétition adressée à l'Environmental

Protection Agency des Etats-Unis dans le but de faire cesser les émissions provenant des centrales thermiques au charbon.

On mentionne que les initiateurs de cette pétition suggèrent d'attendre de connaître la position du nouveau président des États-Unis avant d'entreprendre un nouveau geste à ce sujet.

17. Sujets divers :

a) Journée de grand nettoyage

On demande que la Ville de Gatineau assume, en 2010, le leadership au niveau d'une journée municipale de « Grand nettoyage ». On suggère de s'inspirer de l'expérience de la Ville d'Ottawa.

b) Aménagement d'un sentier récréatif au lac Beauchamp

On mentionne que le Bureau de l'ombudsman a accepté de traiter une requête relative aux travaux d'aménagement d'un sentier récréatif au lac Beauchamp effectués en janvier 2009.

b) Une heure pour la planète

On espère que la Ville de Gatineau fera, en 2010, un effort supplémentaire pour souligner l'événement : « Une heure pour la Terre ». On aimerait que la Ville effectue des gestes concrets et visibles et qu'elle encourage fortement ses citoyens, ses employés ainsi que les entreprises situées sur son territoire à relever le défi.

18. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 50.